

ANNEXE

DES PRÉCONISATIONS COMPLÉMENTAIRES AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU VILLAGE ET DU RÉSEAU

● **architecture, urbanisme et paysages**

- Diminution de l'impact environnemental des bâtiments publics
- Incitation des propriétaires privés à la rénovation des façades par une sensibilisation à l'importance d'un effort d'entretien de leur patrimoine. La commune veillera en lien avec son intercommunalité à mobiliser tout dispositif d'aide aux particuliers
- Définition de préconisations architecturales dans les documents d'urbanisme (nuanciers, matériaux)
- Organisation d'un concours de fleurissement.

● **gestion écoresponsable des ressources et des milieux**

- Mise en place d'une gestion économe de l'eau (cuve de récupération des eaux pluviales, fontaine en circuit fermé, choix d'essences végétales adaptées au manque d'eau...)
- Valoriser les déchets et les matériels dégradés (recycleries, ressourceries, repair cafés, ateliers-vélos...)
- Incitation à la lutte contre le gaspillage alimentaire (compostage collectif, concours défis famille, jardins partagés...)
- Valorisation, protection des milieux naturels remarquables, et régulation de leur fréquentation. Renforcement de la biodiversité et de la végétalisation
- Aménagement de zones d'ombre et de rafraîchissement.



● **prestations d'activités, animations**

- Création de boucles vélo entre villages de caractère, et de connexions aux voies douces, en lien avec le Schéma Départemental Vélo
- Gestion qualitative des sentiers de randonnée (signalétique et entretien)
- Amélioration des conditions d'accueil des camping-caristes (espace dédié, équipements et mobilier...)
- Valorisation des points d'eau et des toilettes publiques
- Implantation d'ateliers d'artistes ou d'artisans d'art ouverts au public
- Développement de points de vente de produits cultivés et fabriqués en Ardèche
- Accessibilité à une offre d'hébergements touristiques diversifiés et de qualité, sur la commune ou à proximité
- Valorisation du patrimoine bâti et/ou environnemental des hameaux communaux depuis l'entité villageoise (signalétique, circuits de visite, animations...).

● **vie du réseau**

- Participation à des journées de formation-sensibilisation
- Partage avec les membres du réseau d'expériences et bonnes pratiques.